

TROUSSEAU ÉTÉ

Aventuriers en herbe

À glisser dans le sac de voyage ou la valise de l'enfant

SÉJOUR : Aventuriers en herbe DATES : du ___/___/ 20__ au ___/___/ 20__
 ENFANT : Nom : _____ Prénom : _____
 ANIMATEUR : Nom : _____ Prénom : _____

INVENTAIRE	Minimum conseillé	Fourni par la famille	Contrôle à l'arrivée sur le centre*	Contrôle au départ du centre*
K-Way ou coupe-vent	1			
Paire de chaussures confortables (marche)	1			
Paire de chaussures de sport usagées	1			
Paire de chaussures aérées type sandalettes	1			
Paire de chaussons / pantoufles	1			
Paire de chaussettes	9			
Pull de laine, Sweat ou polaire	3			
Tee-shirt ou chemise manches longues	3			
Tee-shirt manches courtes	5			
Short ou bermuda ou jupe	5			
Pantalon	2			
Survêtement	1			
Pyjama ou chemise de nuit	2			
Culotte ou slip	9			
Maillot de bain	1			
Serviette de bain / de toilette / de plage	1 de chaque			
Gant de toilette	2			
Trousse de toilette avec savon, shampoing, brosse à dents, dentifrice, peigne, brosse.	1			
Mouchoirs en papier	2 paquets			
Petit sac à dos	1			
Crème de protection solaire (indice 30 conseillé)	1			
Chapeau de soleil ou casquette	1			
Lunettes de soleil	Facultatif			
Lampe de poche et gourde	1			
Sac en tissu pour le linge sale	1			
Enveloppe timbrée	2			
Cadenas	Facultatif			

Pour le bon déroulement du voyage et pour la sécurité de tous, un seul bagage par enfant (de préférence sac de voyage) sera accepté lors du départ.

RECOMMANDATIONS :

- Tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant et les vêtements portés le jour du départ doivent figurer sur le trousseau
- Éviter d'emporter des vêtements de marque ou objets de valeur (bijoux, portables, consoles de jeux, tablettes).
- L'argent de poche doit être mis dans une enveloppe au nom de l'enfant et sera à remettre le jour du départ au chef de convoi
- Pour tout traitement médical pendant le séjour, fournir le jour du départ l'ordonnance correspondante avec les médicaments

CADRE A REMPLIR PAR L'ANIMATEUR

Je certifie avoir vérifié le trousseau de l'enfant ci-dessus nommé. Le ___ / ___ / 20__

*NB : Le siège de Tootazimut impose à ses équipes le contrôle du trousseau à l'arrivée et au départ pour les enfants de 6 à 13 ans. Pour les plus grands, il est possible que le présent document ne soit pas pointé car Tootazimut préconise l'autonomie du jeune sur son trousseau mais laisse libre le directeur du séjour de mettre en place l'organisation de son choix.